



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Bovins

Question écrite n° 5211

Texte de la question

M François Hollande appelle l'attention M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur l'application de la circulaire ministérielle du 15 avril 1988 relative aux conditions d'attribution de l'aide aux petits producteurs de viande bovine. En effet, ce texte, qui n'a pas pourtant aucun caractère réglementaire, exclut du bénéfice de ce dispositif les producteurs des lors que les revenus non agricoles de leur foyer fiscal sont supérieurs à 10 p 100. Or de nombreux exploitants modestes ont une autre activité généralement de faible rapport ou ont la chance d'avoir un conjoint salarié, même partiellement, hors agriculture. Aussi, l'interroge-t-il sur le bien-fondé de cette circulaire et lui demande-t-il que la part des revenus non agricoles soit relevée au moins à 20 p 100.

Texte de la réponse

Reponse. - Les aides aux petits producteurs de viande bovine prévues par la circulaire du 15 avril 1988 ont été accordées et faisaient partie d'un dispositif plus global qui a permis de soutenir le revenu des producteurs de viande bovine. L'évolution de la conjoncture dans ce secteur a nécessité la mise en place d'un dispositif plus important, en septembre 1990, qui a prévu notamment un programme d'aide en faveur des exploitations en situation fragile. Ce programme se divise en trois parties : des mesures d'aides directes aux exploitations, le renforcement de l'efficacité des filières de production, certaines mesures de transition. En ce qui concerne les mesures d'aides directes aux exploitations, il faut mentionner la création d'un fonds de restructuration de la dette bancaire des agriculteurs, des mesures sur les cotisations sociales, un réexamen de la situation des exploitations les plus fragiles pouvant s'accompagner d'une reorientation de la situation de l'exploitant, une modification des procédures d'indemnisation des calamités agricoles et enfin la réforme de l'impôt foncier non bâti.

Données clés

Auteur : [M. Hollande François](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5211

Rubrique : Elevage

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 1988, page 3187